



## Plan d'action pour le développement des habiletés sociales

### Gestion éducative des comportements : Établir des règles de classe et des attentes claires

L'onglet *gestion de classe* du site de la Commission scolaire des Samares fait état de pratiques prometteuses en lien avec l'établissement et le maintien de règles et d'attentes claires dans la classe. Les informations présentes dans cette fiche proviennent de cette référence.

Dans un premier temps, il s'avère nécessaire d'établir nos attentes à l'endroit des élèves, puis de choisir et d'élaborer les règles et les procédures de la classe pour ensuite les enseigner aux élèves.

#### Établir vos attentes à l'endroit des élèves

<p><u>En terme d'apprentissage :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Quoi apprendre?</li><li>• Pourquoi apprendre?</li><li>• Quand apprendre?</li><li>• Comment apprendre?</li></ul>	<p><u>En terme de comportement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Comment travailler?</li><li>• Comment organiser le fonctionnement de la classe?</li></ul>
<p><u>En tenant compte de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• mes valeurs pédagogiques,</li><li>• mes croyances vs l'apprentissage,</li><li>• les approches pédagogiques privilégiées,</li><li>• ma conception de la motivation,</li><li>• les besoins de l'enfant,</li><li>• ma conception de l'école,</li><li>• mes outils de développement professionnel.</li></ul>	

La grille [Liste des irritants possibles dans une classe<sup>1</sup>](#) peut vous orienter à sélectionner vos attentes reliées aux élèves, ce qui vous permettra de réduire ces irritants.

#### Choisir et élaborer les règles et les procédures de la classe

Le choix et l'élaboration des règles et des procédures signifient que l'on a établi préalablement nos attentes envers les élèves.

On doit tenir compte du fait que les règles et les procédures doivent être claires et bien comprises. Il est important que les enseignantes et les enseignants spécifient aux élèves le moment et la manière de faire.

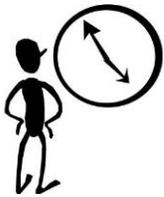
<sup>1</sup> Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, *PACI-Raide*, Projet de recherche-action sur « La violence chez les jeunes enfants », page 93-94, 2004

Plusieurs facteurs sont donc à considérer lors de la planification des règles et des procédures dans la classe : l'âge des élèves, le nombre d'élèves dans la classe, les approches pédagogiques privilégiées, la capacité des élèves à contrôler leurs comportements, la matière enseignée, le code de conduite de l'école et les valeurs personnelles.

Il n'y a pas qu'une seule façon efficace de gérer une classe. En tenant compte des facteurs déterminants, l'enseignante ou l'enseignant doit trouver la façon de gérer sa classe. L'enseignante ou l'enseignant doit croire en la pertinence des règles et des procédures qu'elle ou il va mettre en place dans sa classe.

**Plusieurs facteurs sont à considérer afin d'élaborer des règles efficaces :**

- Mettre en place cinq ou six règles dès le début de l'année;
- Adopter des règles plus générales que spécifiques, par exemple, privilégier « *Nous conservons la classe propre et en ordre* » plutôt que « *Nous rangeons le matériel, nous ramassons les papiers, nous...* ».
- Formuler des règles de façon positive et utiliser le « nous »;
- S'assurer que les règles soient claires, précises et adaptées aux situations. Par exemple, la règle qui demande qu'on attende d'avoir l'autorisation avant de parler a du sens lors d'une activité d'apprentissage collective, mais elle ne s'applique pas lors d'un travail en équipe;
- Justifier la raison d'être des règles (le pourquoi).



### L'enseignement des règles et des procédures

« L'objectif est simple : informer l'élève de façon claire de nos attentes afin qu'il prenne en charge son propre comportement. ». Les règles et les procédures s'enseignent comme n'importe quelle autre notion. Quelles sont les règles et les procédures? Comment dois-je faire? Quand dois-je utiliser les règles et les procédures? Pourquoi ces règles et ces procédures sont-elles mises en place? Voici une démarche d'enseignement proposée :

1- Présenter les règles et procédures (ex.: droit de parole, travail d'équipe, etc.)

- oralement ou avec une mise en scène,
- par des affiches,
- par des rappels réguliers des règles et procédures fixées.



2- Faire le lien avec les connaissances antérieures

- établir l'utilité des règles à partir de l'expérience de l'élève (ex: ce qui contribue au bon fonctionnement d'une classe),
- démontrer l'importance des règles pour le bon fonctionnement de la classe (ex.: quelles sont les conséquences de l'absence ou de la présence des règles?).

### 3- En faire la démonstration

- modelage par l'enseignante ou l'enseignant du comportement attendu lors d'une activité routinière (ex. : comment se déplacer avec nos chaises pour un travail d'équipe),
- modelage par les pairs qui ont déjà intégré le comportement attendu (ex.: la prise des rangs).

### 4- La pratique guidée et autonome

- pratique d'une façon de faire (quoi et comment) guidée par la rétroaction de l'enseignante ou de l'enseignant,
- pratique d'une façon de faire guidée par un pair (ex. : un mini-prof guide un autre élève dans l'apprentissage d'un comportement),
- pratique autonome permettant de s'exercer, s'évaluer et se réajuster (autoévaluation).

### 5- Le retour sur l'apprentissage

Le retour réflexif sur le quoi, le comment, le pourquoi permet de prendre conscience des différentes façons de faire et d'en évaluer l'efficacité devrait se faire après chaque activité.

*Pour de plus amples informations concernant les règles et les procédures, veuillez consulter le lien [http://recit.cssamares.qc.ca/gestion\\_classe\\_samares/](http://recit.cssamares.qc.ca/gestion_classe_samares/)*